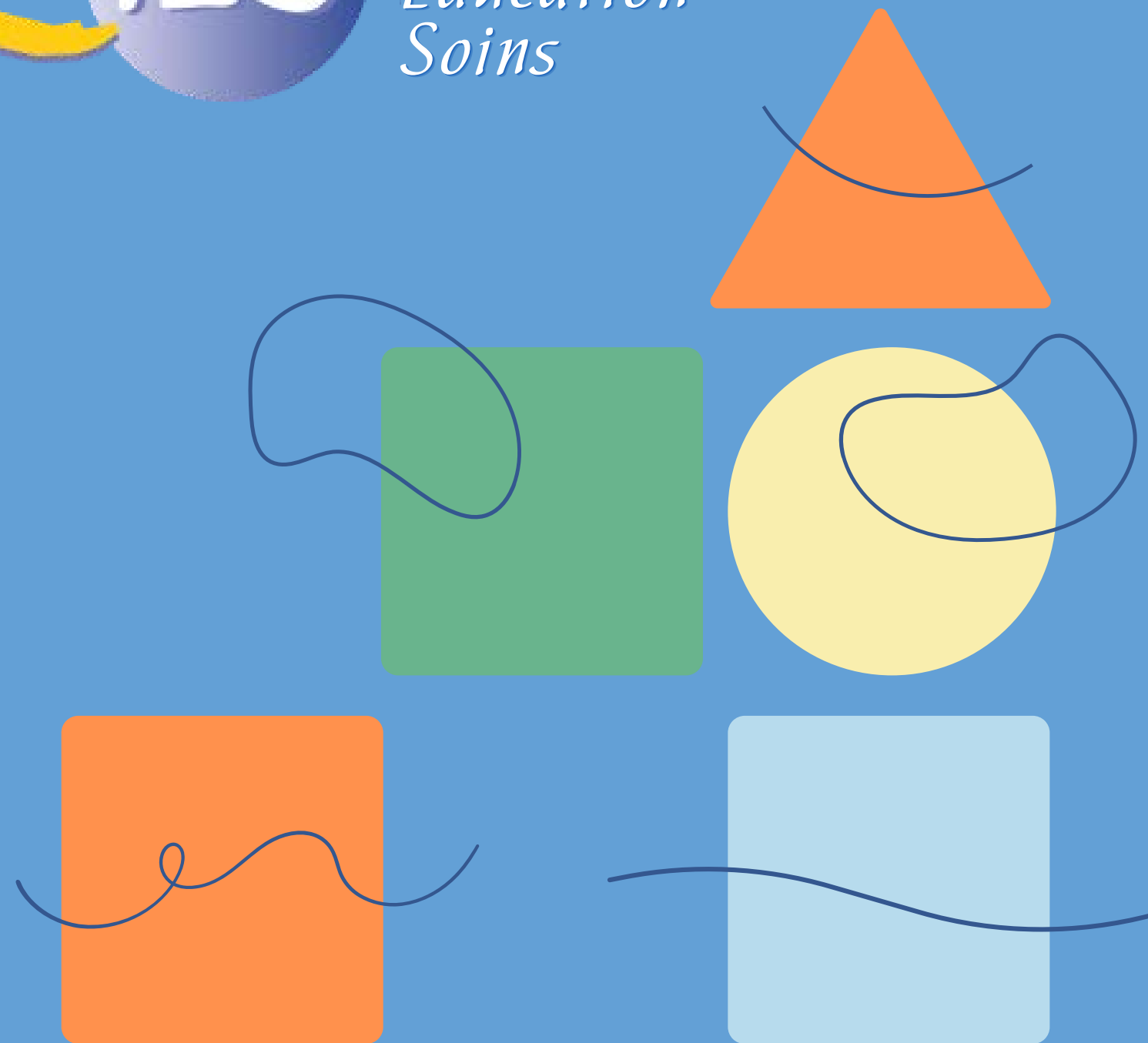
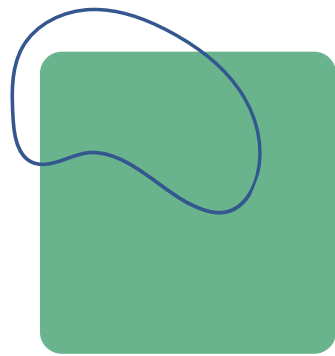




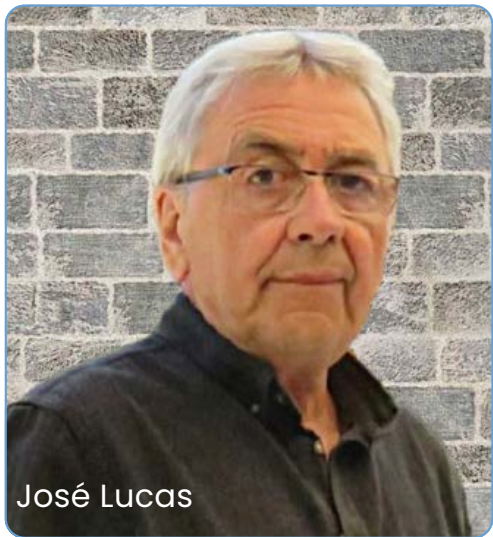
Rapport de Gouvernance

2025



Le mot du Président

Rapport moral



José Lucas

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents, marquée à la fois par des contraintes significatives et par des avancées notables dans la mise en œuvre de notre mission : assurer un accompagnement de qualité aux enfants, adolescents et adultes accueillis au sein de nos établissements et services.

Sous l'impulsion du Siège, des directions de pôle et de l'ensemble des équipes, plusieurs projets structurants ont été menés à bien. Ils ont notamment concerné l'extension de capacités d'accueil, la conduite des évaluations externes, le déploiement du Dossier Usager Informatisé, ainsi que la réalisation d'investissements importants dédiés à la rénovation de nos infrastructures (SAJH, IME, ITEP...). D'autres opérations d'envergure, notamment relatives à l'ESAT et à l'ITEP, sont en cours d'avancement.

Sur le plan financier, la continuité d'une gestion rigoureuse, soutenue par des actions de réorganisation et d'ajustement budgétaire, a une nouvelle fois contribué à renforcer la situation financière de l'association.

Les équilibres obtenus ouvrent des perspectives de stabilité pour l'exercice à venir, sous réserve que la réforme « SERAFIN PH », entrant en vigueur au 1er janvier 2027 et introduisant un nouveau mode d'allocation des ressources aux structures médico-sociales, ne vienne pas en modifier les conditions.

Cette belle réussite d'ensemble de 2025 repose en grande partie sur l'engagement constant des professionnels, qui œuvrent dans un environnement médico-social en tension et en évolution permanente. Néanmoins, l'exercice écoulé a également été marqué par des difficultés persistantes.

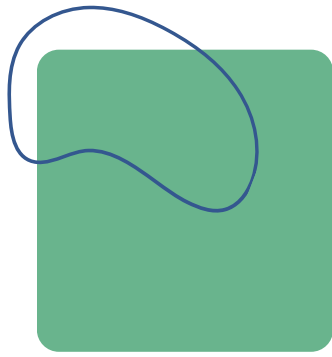
Les enjeux de recrutement et de fidélisation des professionnels demeurent particulièrement prégnants. À ce titre, certaines autorisations d'extension de places délivrées par l'ARS au début de l'année 2024 n'ont pu être mises en œuvre que courant 2025, en raison de l'insuffisance des ressources humaines disponibles.

Par ailleurs, malgré l'accompagnement de l'ARS et du Conseil départemental sur de nombreux projets, les moyens alloués apparaissent toujours insuffisants au regard des besoins croissants et des exigences de qualité attendues. Dans un contexte d'augmentation continue des charges, l'association est conduite à adapter en permanence ses modalités de fonctionnement et de gestion.

Cette situation conduit l'association à poursuivre ses actions de sensibilisation et d'alerte auprès des pouvoirs publics, tant en son nom propre qu'au sein du collectif HANDISOCIAL 78.

Face à ces difficultés du secteur, l'association réaffirme sa pleine mobilisation et poursuit plusieurs orientations stratégiques :

- l'adaptation et la transformation de l'offre, en cohérence avec les priorités définies par l'ARS, afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et de favoriser leur inclusion ;
- l'amélioration des conditions d'accueil et de travail au sein des établissements et services ;
- le renforcement de la gouvernance associative, à travers la consolidation de l'engagement des adhérents, des familles et des bénévoles.



Rapport moral (suite)

Dans ce cadre, l'élaboration du nouveau projet associatif, conduite de manière participative avec l'ensemble des parties prenantes (adhérents, professionnels, familles et personnes accompagnées), constitue une étape majeure. Ce document, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale, réaffirme les valeurs de l'association et définit les orientations à venir. Il vise notamment à promouvoir la pleine citoyenneté des personnes accompagnées et à renforcer leur participation.

Un dernier point mérite d'être évoqué, tant il constitue un enjeu majeur pour l'avenir de l'AIES.

Nous sommes tous profondément attachés aux valeurs qui fondent la richesse de notre association, en particulier à la complémentarité des expertises entre professionnels, familles et personnes accompagnées. Ce principe est d'ailleurs clairement inscrit dans notre nouveau projet associatif. Néanmoins, il apparaît que cette ambition ne se traduit pas encore pleinement dans la réalité quotidienne.

En effet, seules 12 % des familles sont aujourd'hui adhérentes, et une minorité d'entre elles s'implique réellement dans nos instances de gouvernance. Or, faire vivre une association ne va pas de soi : cela suppose un engagement plus large, plus actif et mieux partagé.

Dans ce contexte, un choix s'impose à nous : soit nous réaffirmons notre volonté de faire vivre pleinement le modèle associatif, ce qui implique une mobilisation accrue des familles, notamment des plus jeunes ; soit nous devons envisager, à brève échéance, d'autres formes d'organisation pour garantir la continuité de notre mission au service des personnes accompagnées.

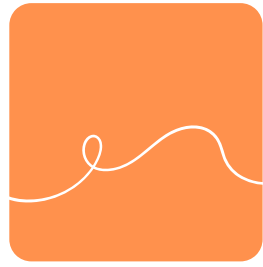
Sans revêtir un caractère d'urgence immédiate, cette question appelle néanmoins une réflexion approfondie et collective. D'autant plus qu'un renouvellement du Conseil d'administration est prévu en juin 2027, échéance à laquelle il sera indispensable de disposer de nouveaux candidats prêts à s'engager dans la gouvernance de l'association.

En conclusion, après une année 2025 très dense et riche de belles réussites, l'année 2026, marquée par des incertitudes liées à la mise en œuvre de la réforme des financements, s'inscrit néanmoins dans une dynamique de consolidation et de développement des actions engagées, au service d'une société toujours plus inclusive et solidaire.

Saluons le travail et l'engagement de l'ensemble des professionnels, des équipes de direction et des administrateurs, dont l'implication contribue directement à la qualité des actions conduites. Il convient également de rappeler la place essentielle des personnes accompagnées, pleinement actrices de l'évolution de nos pratiques et de nos organisations.

Félicitations et remerciements à tous.

José Lucas – Président AIES



Le mot du Directeur Général



Mathieu Serval

L'année 2025 a été une nouvelle année d'action et de structuration pour l'association.

Dans un environnement en forte évolution, nous avons poursuivi un objectif clair : consolider notre organisation afin de garantir la continuité et la qualité des accompagnements, tout en préparant la transformation de l'offre à venir.

Plusieurs chantiers opérationnels ont ainsi été menés de front. Le déploiement du Dossier Usager Informatisé, la conduite des évaluations externes ou encore l'avancement de projets immobiliers structurants ont mobilisé fortement les équipes. Ces évolutions, parfois exigeantes, contribuent à renforcer la lisibilité de nos pratiques et la coordination entre professionnels.

Parallèlement, nous avons engagé un travail approfondi sur nos modes de fonctionnement, qu'il s'agisse du pilotage de l'activité, de l'organisation des fonctions supports ou encore de la structuration de notre système d'information. Ces démarches visent à doter l'association d'outils plus robustes et adaptés aux enjeux actuels.

Les tensions en matière de recrutement nous conduisent également à adapter en permanence nos organisations. Dans ce contexte, l'enjeu est de maintenir un niveau d'exigence élevé tout en sécurisant les conditions de travail des équipes et la qualité des accompagnements.

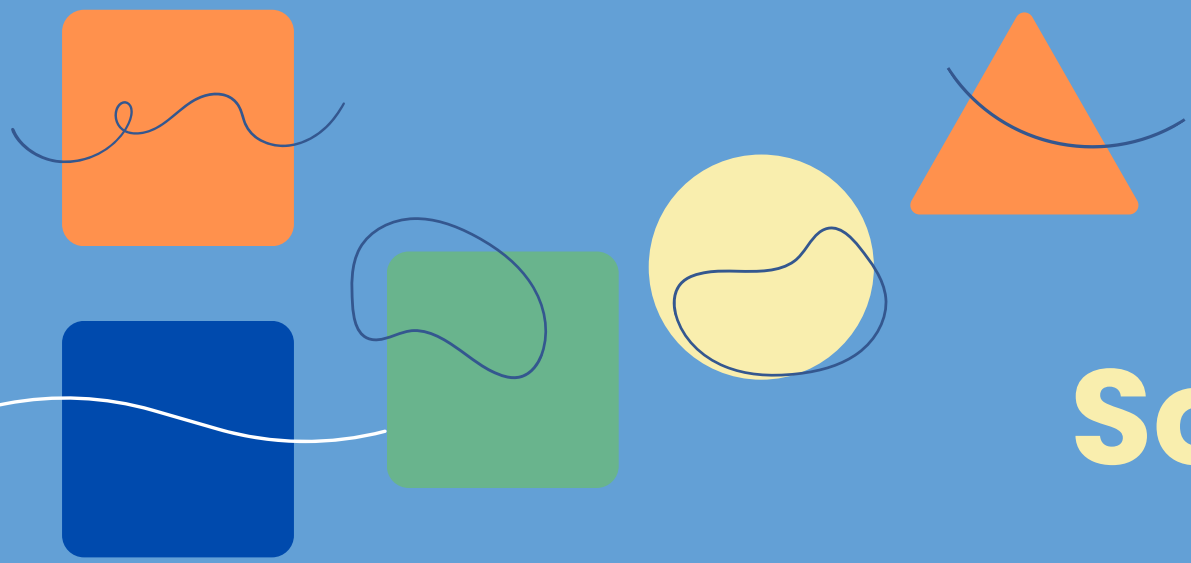
Au-delà de ces éléments, l'année 2025 aura également été celle de la consolidation de notre gouvernance et de la préparation du futur projet associatif 2026-2031. Ce travail collectif, associant administrateurs, professionnels, familles et personnes accompagnées, reflète notre volonté de construire des réponses toujours plus adaptées et inclusives.

Les résultats obtenus sont le fruit d'un engagement collectif que je tiens à saluer.

Dans un contexte exigeant, je tiens à souligner l'engagement des équipes, dont le professionnalisme et l'implication permettent à l'association de poursuivre ses missions avec exigence et humanité.

L'année à venir nécessitera de poursuivre ces efforts, avec un pilotage attentif et une capacité d'adaptation renforcée, afin de répondre aux évolutions du secteur et aux attentes des personnes accompagnées.

Mathieu Serval – Directeur général AIES



Sommaire

1. L'Association, son histoire, ses établissements et ses services

Présentation de l'Association	6
-------------------------------	---

2. La Gouvernance Associative

Rapport d'activité 2025	8
-------------------------	---

3. Focus social

Chiffres clés 2025	11
--------------------	----

4. Etats et résultats financiers

Chiffres clés 2025	13
--------------------	----

5. Perspectives et Projets 2026

15

6. Projet associatif 2026 – 2031

17

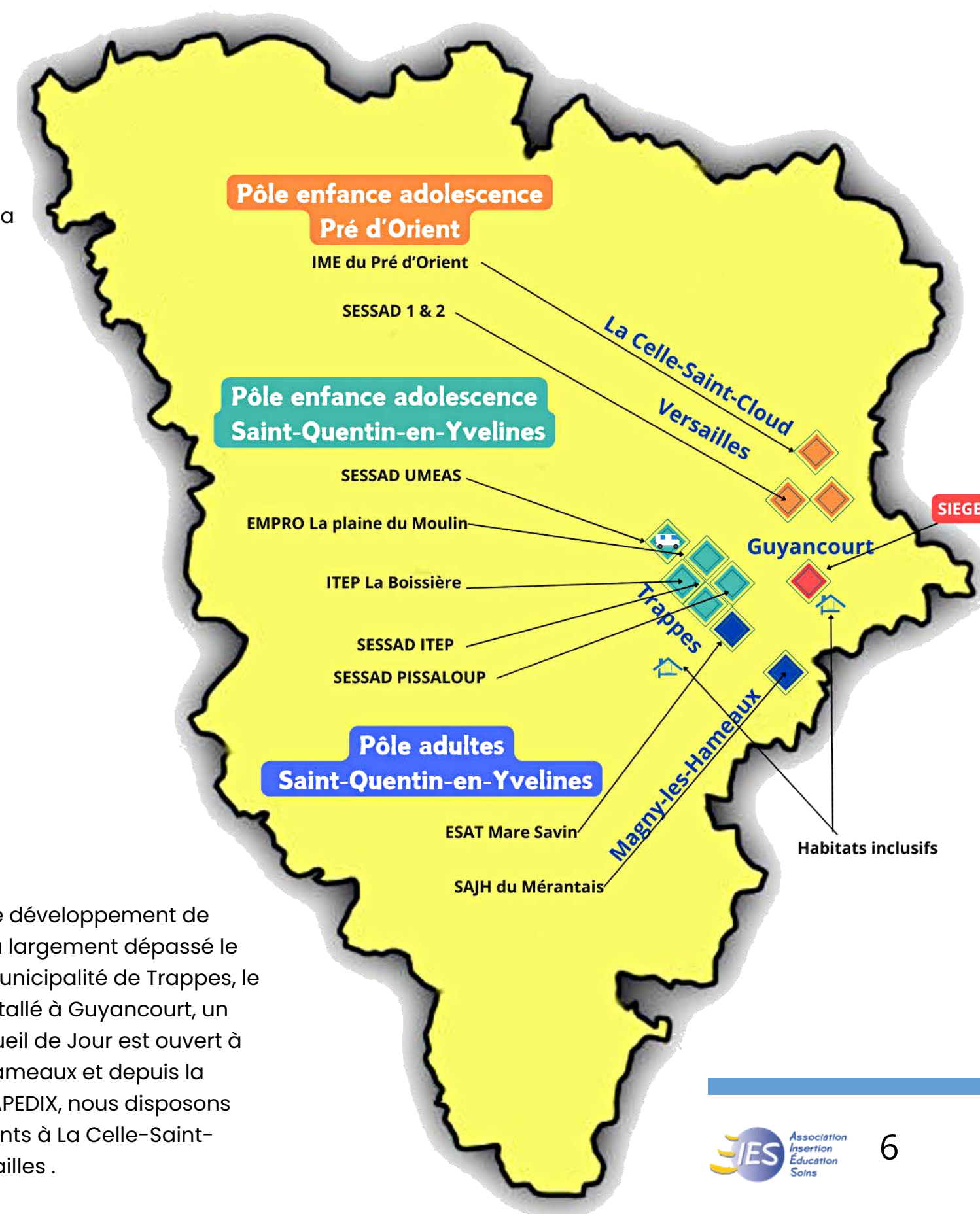
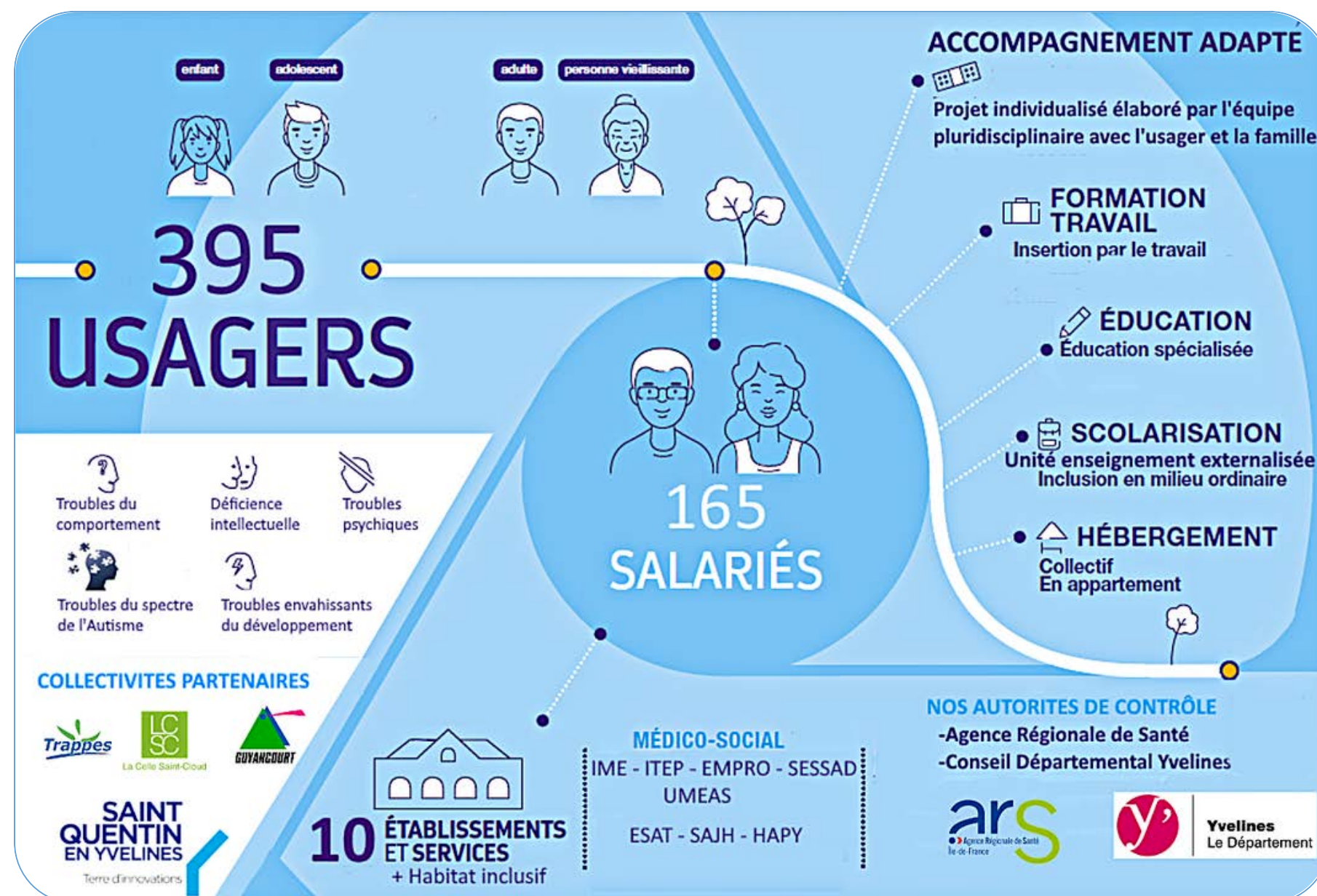
• Annexes Bilan et Comptes de résultats

18

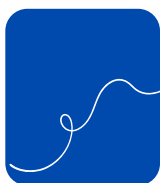


1. L'association IES

L' AIES est une association à but non lucratif, créée en 1968 à l'initiative de la municipalité de Trappes ; l'association existait alors sous la dénomination initiale de "AMURESOPT" pour "Association Municipale pour la REinsertion SOciale et Professionnelle de Trappes". L'équipe municipale souhaitait ainsi répondre aux besoins des familles et des enfants de la ville souffrant d'un handicap mental, en proposant des réponses adaptées en matière de scolarisation, d'insertion, d'éducation et de soins. En 1995, l'association " AMURESOPT" change de nom et devient " AIES ".



Depuis 1968, le développement de l'association a largement dépassé le cadre de la municipalité de Trappes, le Siège s'est installé à Guyancourt, un Service d'Accueil de Jour est ouvert à Magny-les-Hameaux et depuis la fusion avec l'APEDIX, nous disposons d'établissements à La Celle-Saint-Cloud et Versailles .



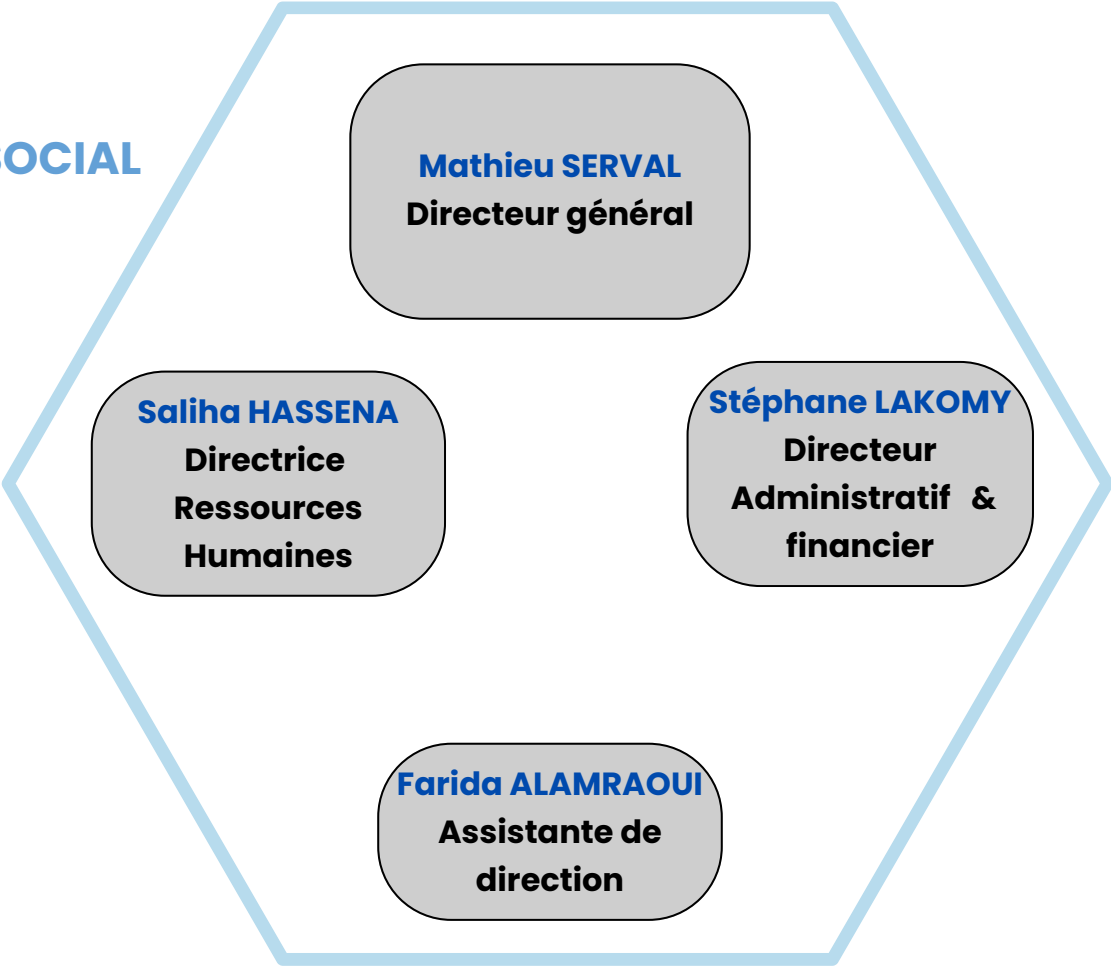
Etablissements et Services

La gouvernance de l'Association est organisée autour d'une Direction générale au siège administratif à Guyancourt qui assure la mise en œuvre de la politique associative en pilotant l'organisation administrative de l'association ainsi que celle des établissements placés sous sa responsabilité.

Trois directions de pôles, correspondant à des secteurs géographiques définis et des tranches d'âge distinctes, assurent la direction opérationnelle des établissements ou des services associés aux pôles correspondants.

Pour Saint-Quentin-en-Yvelines, une des directions a la responsabilité du pôle « Enfance et Adolescence » et l'autre celle du pôle « Adultes » ; la troisième direction de pôle « Enfance et Adolescence » prenant en charge les établissements de la Celle Saint-Cloud et de Versailles.

SIEGE SOCIAL



**PÔLE ENFANCE
ADOLESCENCE SAINT-
QUENTIN EN YVELINES**

Jennifer BOGHOSSIAN
Directrice de Pôle

Soraya SAINT-DENIS
Directrice adjointe du
Pôle

ITEP LA BOISSIERE
33 Places
Nolween MOREAU
Cheffe de Service

**EMPRO LA PLAINE DU
MOULIN**
45 Places
Séverine COPREAU
Cheffe de Service

**SESSAD-ITEP LA
BOISSIERE**
25 Places
Christelle MONTET
Cheffe de Service

SESSAD DE PISSALOU
37 Places
**Cassandra FONTES-
RAMOS**
Cheffe de Service

SESSAD UMEAS
20 Places
Christelle MONTET
Cheffe de Service

**PÔLE ENFANCE
ADOLESCENCE DU PRÉ
D'ORIENT**

Stéphanie HERNOË
Directrice du Pôle

IME DU PRÉ D'ORIENT
40 Places
Céline GEORGI
Cheffe de Service

SESSAD 1 PRÉ D'ORIENT
18 Places
Claire POUSSIN
Cheffe de Service

SESSAD 2 LES DJINNS
12 Places
Claire POUSSIN
Cheffe de Service

**PÔLE ADULTE SAINT-
QUENTIN EN YVELINES**

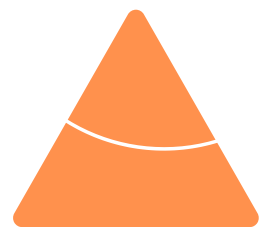
Gaëlle KERGUTUIL
Directrice du pôle

Ophélie TROMELLO
Directrice adjointe du
Pôle

ESAT LA MARE SAVIN
145 Places
**Christophe
BORDENAVE**
Responsable
Développement
Economique et Social

SAJH du Mérantais
20 Places
Christophe DENYS
Chef de Service

HAPY Habitat Inclusif
9 Places
XXXXXX
Educateur
coordinateur



2. La Gouvernance Associative

Organisation

La gouvernance associative repose sur un Conseil d'administration composé de 13 membres qui se réunissent 1 fois par trimestre, et d'un Bureau formé de 4 personnes élues parmi le Conseil d'administration. Durant l'année 2025, l'Assemblée générale s'est tenue le 25 juin. Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois et 8 réunions de Bureau ont été tenues.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : [José LUCAS](#)

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vice-Présidente : [Fabienne BOURGEOIS-GENESLAY](#)

Secrétaire & communication : [Dominique BOUROUF-BASDEVANT](#)

Trésorier : [Pierre DERRIEN](#)

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

[Nicole BETHUEL](#) – Membre d'Honneur

[Olivier BAILLEUL](#)

[Laeticia BLANQUET](#)

[Christian GALICHET](#)

[Béatrice JOUANNO](#)



Benévoles du Conseil d'Administration

Au-delà des réunions statutaires, les membres du Conseil d'Administration ont représenté la gouvernance associative lors des réunions de rentrée avec les familles et au sein des Conseils de la vie sociale (CVS) des établissements .

L'AIES est membre du collectif HANDISOCIAL 78, regroupant les organismes gestionnaires d'établissements médico-sociaux et sociaux des Yvelines. Cette instance permet de définir des positions communes et d'émettre des propositions collectives sur les enjeux du secteur.



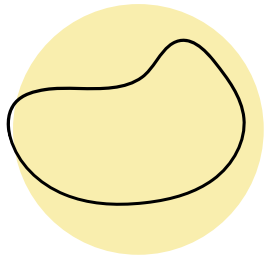
MEMBRES DE DROIT

[2 représentants](#) de la Communauté d'Agglomération de SQY

[1 représentant](#) de la Municipalité de la Celle-Saint-Cloud

[1 représentant](#) de la Municipalité de Trappes





Rapport d'activité 2025

ACTIVITE GOUVERNANCE 2025

Au cours de l'année 2025, le Conseil d'Administration et son Bureau ont particulièrement examiné les points suivants :

- Suivi et contrôle régulier des activités du Siège, des établissements et services,
- Examen de tous les travaux liés au cadre budgétaire,
- Suivi et contrôle de l'avancement des projets d'extensions et de créations de places obtenues dans le cadre du plan INCLUS'IF 2030 de l'ARS.
- Suivi du projet "ESAT de demain", grand projet de rénovation globale de l'établissement,
- Analyse et validation des nouvelles conditions de couverture mutuelle pour les travailleurs de l'ESAT,
- Validation des différentes conventions passées avec le Conseil départemental, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines ou les offices publics d'habitat.
- Gestion des adhésions et campagne de recherche de nouveaux adhérents.

COMMUNICATION

La présence de l'Association sur les réseaux sociaux et plus particulièrement sur LinkedIn, permet d'accroître sa représentativité, de la faire connaître en valorisant les actions menées par l'AIES, de favoriser l'attrait de nouveaux potentiels collaborateurs.

Actuellement 881 personnes suivent l'association (+ 139 personnes par rapport à 2024).

Un effort a été porté sur l'actualisation continue du site internet.

La parution de la Newsletter s'est poursuivie en 2025 à un rythme trimestriel, dans le but de maintenir un lien avec les familles et les personnes accompagnées et de leur faire découvrir les actions menées au sein des établissements.

ACCORD COLLECTIF RELATIF A L'AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Dès la fin de l'année 2023, un dialogue a été initié avec les représentants du Comité Social et Économique (CSE) afin de réviser l'Accord collectif sur l'aménagement du temps de travail. L'objectif ? Repenser en profondeur l'organisation du travail et garantir une équité de traitement pour l'ensemble des salariés, quel que soit leur établissement.

La Gouvernance s'est pleinement investie dans ce processus, en siégeant au groupe de travail aux côtés de la Direction générale et de la Direction des Ressources Humaines. Ce travail collaboratif a abouti à la signature de l'Accord le 14 février 2025, après des échanges marqués par le respect et la recherche de solutions communes.

Parmi les avancées majeures figurent :

- L'harmonisation des conditions de congé entre le SAJH et l'ESAT,
- L'attribution de congés supplémentaires pour les parents d'enfants en situation de handicap,
- La mise en place du don de congé entre salariés,
- L'introduction du télétravail et du droit à la déconnexion.



SOUTIEN A LA POLITIQUE RH

Les membres du Bureau participent à l'organisation et à l'animation des réunions d'accueil des nouveaux salariés. Ces temps ont pour objectif de faciliter leur intégration professionnelle, de présenter l'association, ses valeurs ainsi que ses activités, et de situer les professionnels dans un cadre plus global.

Les membres du CSE sont également conviés à ces rencontres.

Ces initiatives complètent le travail de communication et contribuent au développement de la « marque employeur » de l'Association. Elles visent à valoriser le dynamisme de l'AIES, l'engagement des professionnels et la qualité des projets menés, afin d'améliorer la visibilité de l'Association et d'attirer de nouveaux collaborateurs.

EVALUATIONS EXTERNES

L'année 2025 a été marquée par la réalisation des évaluations externes au sein des établissements. Conformément à la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, ceux-ci sont tenus de procéder tous les cinq ans à une évaluation de leurs activités. Conduites par des organismes indépendants, ces évaluations visent à mesurer la qualité des services rendus. Axées sur les besoins et les attentes des personnes accompagnées, elles permettent de vérifier l'adéquation des réponses apportées.

Ces évaluations externes contribuent à garantir la qualité et la transparence des pratiques, tout en soutenant une dynamique d'amélioration continue.

Les résultats, rendus publics, sont globalement satisfaisants pour nos établissements, avec des notes comprises entre 3 et 4 sur 4. La qualité de l'accompagnement constitue un point fort, tandis qu'un axe d'amélioration est identifié concernant la gestion et la traçabilité des procédures, qui sera renforcée par la mise en place d'un outil de suivi.

Pour ces évaluations externes, qui ont nécessité un travail de préparation très conséquent, il convient de souligner la forte mobilisation des équipes.

DOSSIER USAGER INFORMATISÉ –DUI

La transformation numérique se poursuit avec le déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI), un outil permettant de centraliser, au sein d'un même support, l'ensemble des informations médicales, sociales et administratives. Il favorise ainsi la coordination entre les professionnels et limite les sollicitations répétées auprès des familles. Les deux phases de mise en œuvre de la cible d'usage ont été finalisées en mai 2025.

LES ETABLISSEMENTS

En 2025, en matière de grands projets, la priorité des établissements était centrée sur la finalisation des extensions de places prévues dans le cadre du "Plan Inclusif 2030". Les extensions sont aujourd'hui opérationnelles, malgré un contexte exigeant marqué par des difficultés persistantes de recrutement des professionnels indispensables à leur bon fonctionnement et c'est ainsi 25 nouvelles places qui ont été ouvertes sur les différents établissements.

Le dispositif HAPY, initié en 2023 avec la location d'un logement à Guyancourt pour une colocation accompagnée de trois travailleurs, s'est élargi grâce à la mise à disposition de trois studios au sein de la nouvelle résidence intergénérationnelle de Trappes.

“

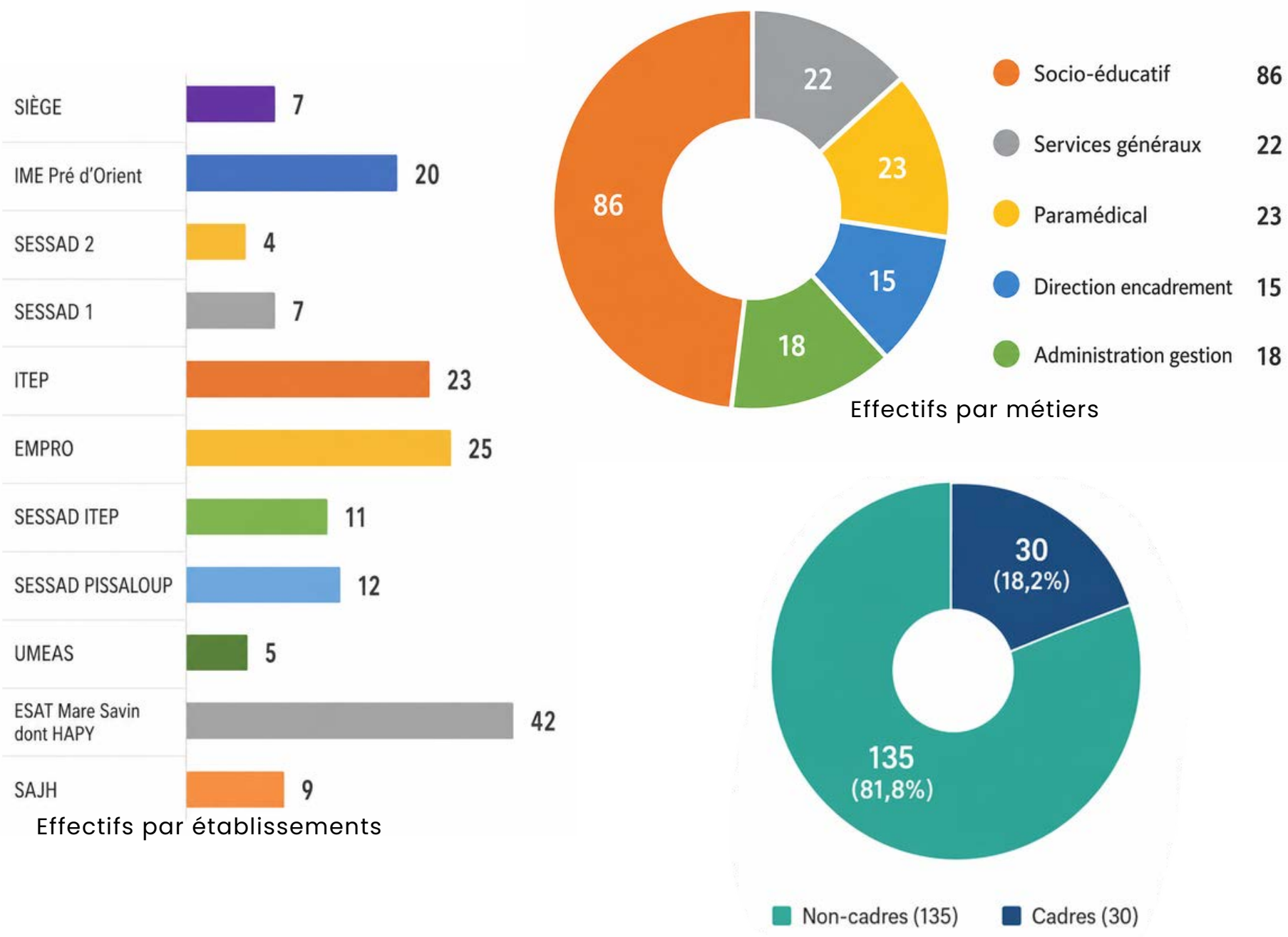
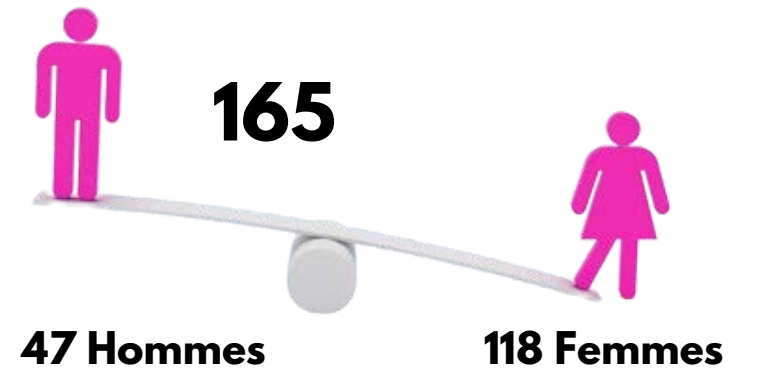
En collaboration avec la Direction générale, la Gouvernance a également participé activement aux initiatives visant à résoudre les défis de recrutement, notamment en proposant l'instauration d'une prime de cooptation. Ce dispositif encourage les salariés à recommander des profils issus de leur réseau professionnel ou personnel pour pourvoir des postes au sein de l'association. Une approche à la fois efficace et valorisante, qui renforce la qualité des recrutements en impliquant directement les équipes dans la construction de collectifs soudés, motivés et compétents.”



3.Focus social

Les Ressources Humaines de l'Association en quelques chiffres

Nombre de salariés



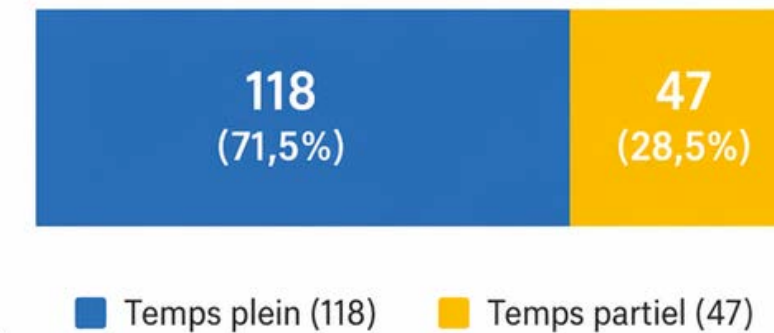
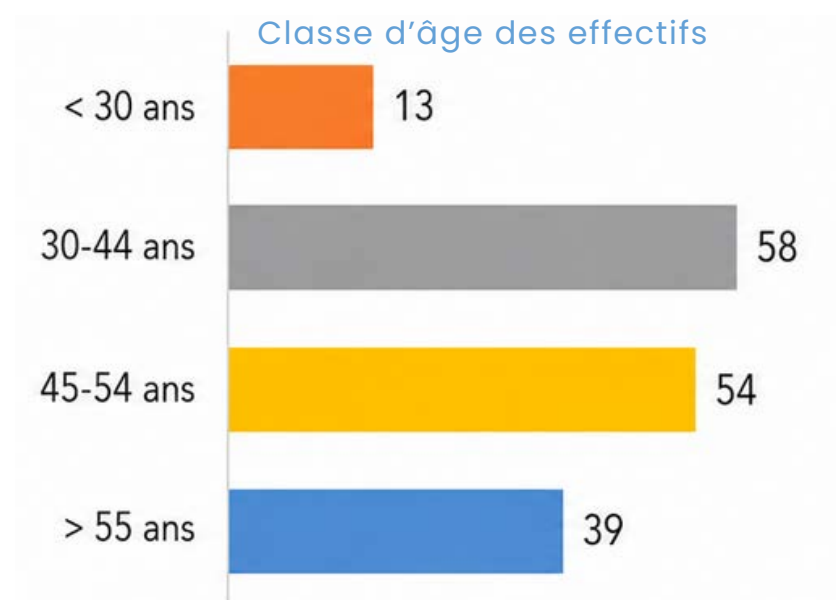
Entre 2022 et 2025, l'AIES a connu une croissance modérée de ses effectifs (153 à 165 salariés), accroissement essentiellement lié aux ouvertures de postes pour les extensions de places dans les établissements.

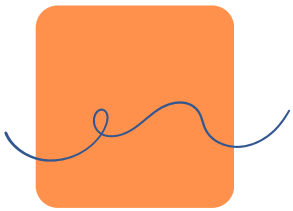
La structure reste fortement féminisée (71,5 % de femmes), en cohérence avec le secteur médico-social. Les deux tiers des salariés travaillent à temps plein, mais avec des écarts marqués : le temps plein est quasi généralisé chez les hommes (95,7 %), tandis que le temps partiel concerne une part importante des femmes (38,1 %).

L'emploi est majoritairement non-cadre (81,8 %), avec une représentation féminine également dominante dans l'encadrement (80 %).

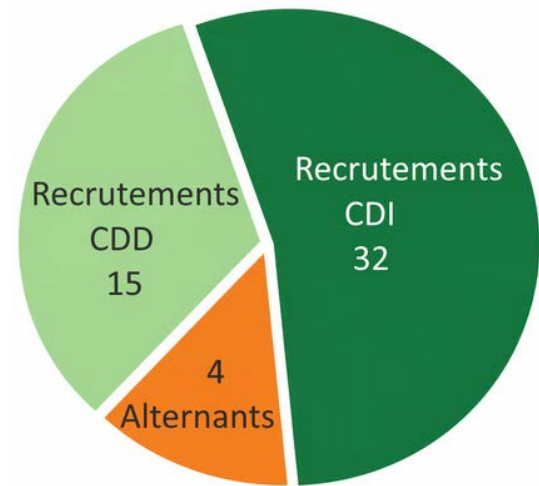
La pyramide des âges révèle une main-d'œuvre expérimentée, concentrée entre 35 et 54 ans, mais souligne deux enjeux : un faible renouvellement par les jeunes et une proportion notable de salariés proches de la retraite.

Avec un âge moyen de 45 ans et une ancienneté de 7,2 ans, l'organisation montre un renouvellement progressif des effectifs. Cette dynamique implique de renforcer la fidélisation et la transmission des compétences pour assurer la stabilité future des équipes.





Les Ressources Humaines de l'Association (suite)



En 2025, l'association a réalisé 51 recrutements (32 CDI, 15 CDD, 4 alternants), principalement pour assurer le remplacement des départs et la continuité de service. Les CDI garantissent la stabilité des effectifs, tandis que les CDD restent un levier face aux difficultés de recrutement sur certains métiers.

Le développement de l'alternance marque une évolution stratégique, constituant un vivier de compétences durable.

Les flux de personnel diminuent (51 entrées / 39 sorties contre 56 / 48 en 2024), entraînant une baisse du turnover (28,13 %). Cette tendance traduit une stabilisation relative des effectifs et une amélioration de la fidélisation.

Les départs restent majoritairement volontaires ou liés aux débuts de parcours (démissions, ruptures de période d'essai) ainsi qu'aux fins de CDD, tandis que les départs contraints sont marginaux.

Cela met en évidence une fragilité de la fidélisation à l'intégration et une mobilité encore marquée sur les contrats temporaires.

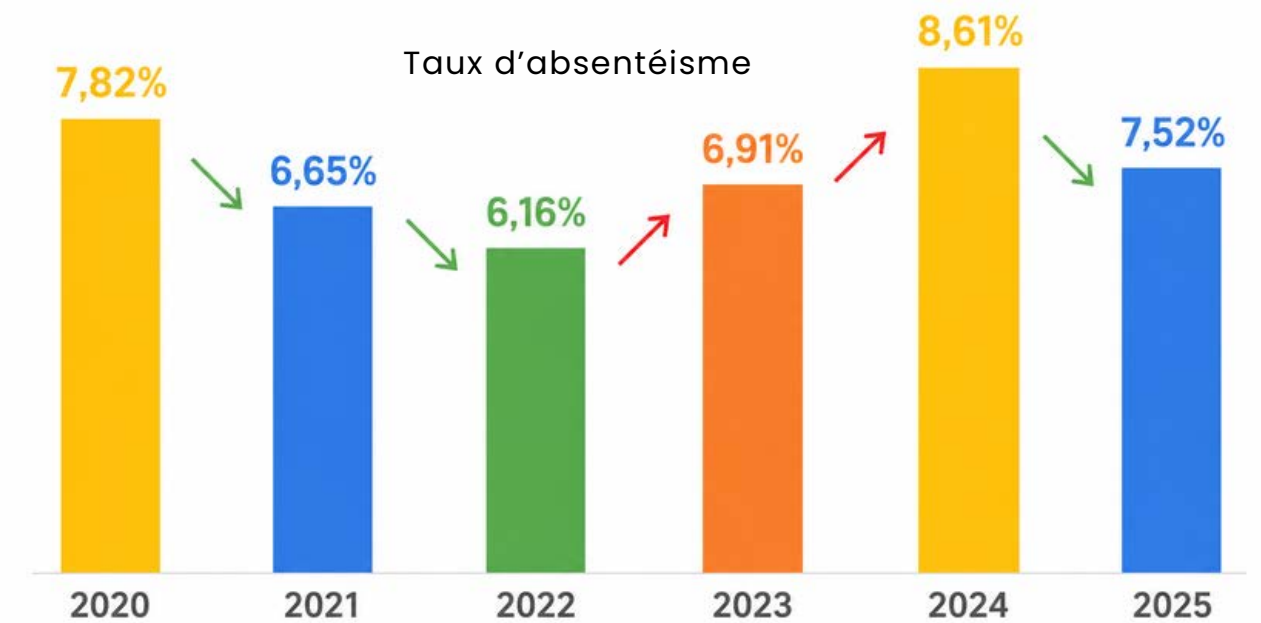
Entre 2023 et 2025, l'absentéisme a connu une dégradation en 2024 (5 028 jours) suivie d'une amélioration en 2025 (4 533 jours, soit -495 jours), sans toutefois revenir aux niveaux de 2021, 2022 ou 2023.

Le taux d'absentéisme recule ainsi à 7,52 % (contre 8,61 % en 2024).

Cette amélioration repose sur la baisse des arrêts maladie de courte et moyenne durée, tandis que les arrêts longs restent prépondérants : 12 salariés concentrent à eux seuls 58,5 % des jours d'absence. Ces situations, souvent liées à des affections de longue durée, pèsent fortement sur le volume global.

Parallèlement, les accidents du travail augmentent et constituent un point de vigilance, tout comme certaines situations de santé complexes et l'usure professionnelle.

Globalement, la situation s'améliore mais reste fragile. Les enjeux portent sur la prévention des risques professionnels, la réduction des arrêts maladie, l'accompagnement des arrêts longue durée et l'analyse fine des causes d'absence afin de stabiliser durablement le niveau d'absentéisme.



En 2025, il a été mené 20 actions de formation, reflétant une politique active de développement des compétences. Les formations ont porté sur le management, l'accompagnement du handicap, la sécurité, la gestion administrative et RH, ainsi que les outils numériques. Elles ont concerné des profils variés et ont été majoritairement organisées en collectif afin de favoriser la mutualisation et l'harmonisation des pratiques.

Ces actions ont mobilisé plusieurs sources de financement (fonds propres, dispositifs dédiés, CPF, Transition Pro), témoignant d'une mobilisation diversifiée des ressources.

Parallèlement, 12 formations n'ont pu être réalisées en raison de contraintes organisationnelles, d'absences ou de changements de priorités, avec des reports envisagés en 2026.

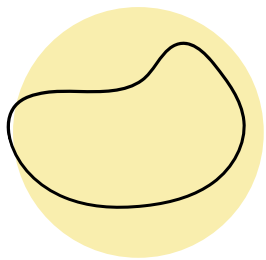
Au global, la dynamique de formation est soutenue et structurante, mais nécessite encore des ajustements organisationnels pour optimiser sa mise en œuvre.

Dans un contexte de forte tension dans le secteur médico-social, l'AIES fait face à des difficultés de recrutement durables, liées notamment à une faible attractivité salariale (CCN 66), des perspectives d'évolution limitées et des contraintes professionnelles accrues. Ces facteurs fragilisent la fidélisation et peuvent impacter la qualité de l'accompagnement.

Pour 2026, la stratégie RH s'articule autour de priorités structurantes : stabiliser les équipes, réduire l'absentéisme via la qualité de vie au travail, renforcer l'attractivité (marque employeur, stages, alternance) et améliorer l'équilibre vie professionnelle / personnelle.

Plusieurs leviers opérationnels sont identifiés : suivi renforcé des indicateurs sociaux, mise en place d'un baromètre social, évolution des grilles internes, développement de partenariats (écoles, stages), accompagnement des parcours (formation, mobilité interne) et amélioration de la communication RH.

Enfin, l'association s'inscrit dans une dynamique collective engagée depuis 2024, fondée sur le dialogue social et la valorisation des métiers. L'objectif est de consolider une politique RH attractive et durable, au service des équipes et de la qualité des accompagnements.



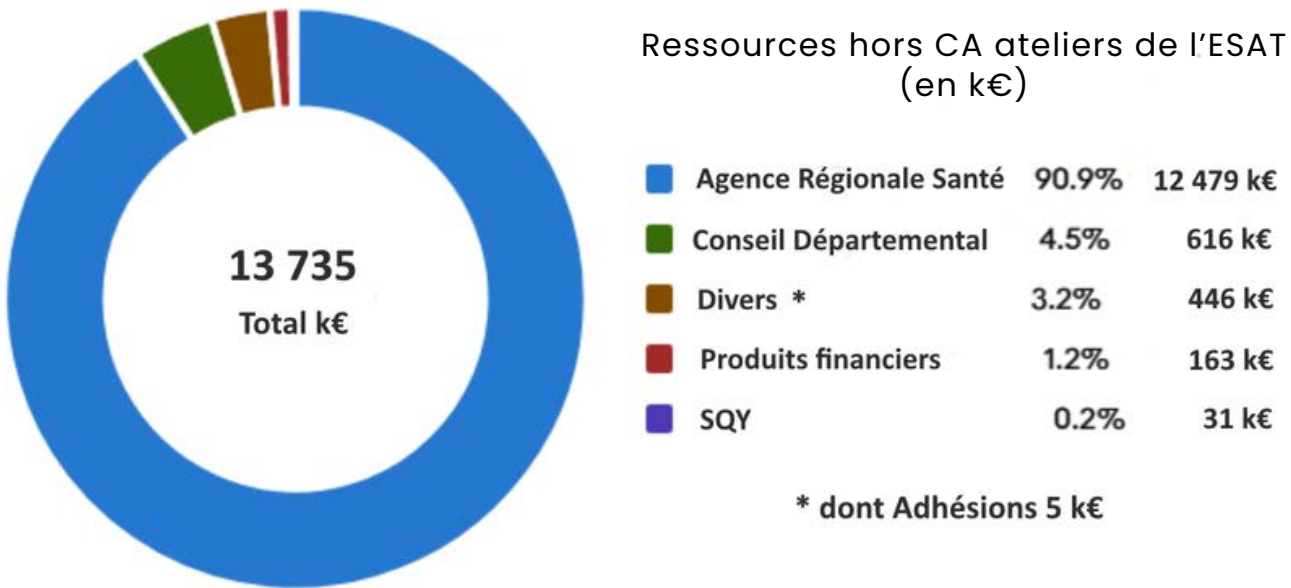
4. Rapport financier

Chiffres clés 2025

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE AU 31/12/2025 (K€)		
	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	15 441	15 654
CHARGES D'EXPLOITATION	14 947	15 253
Autres achats et charges externes	3 453	3 249
Impôts & Taxes	713	690
Masse salariale chargée	9 374	9 090
Dotation aux amortissements	546	516
Dotation aux provisions	536	43
Report en fonds dédiés	314	1 577
Autres charges	11	88
Résultats d'exploitation	494	401
Résultat financier	148	145
Impôt sur les sociétés	39	39
Résultat net	603	507

Première année sans affectation des résultats antérieurs conformément aux règles des CPOM, l'exercice 2025 s'achève avec un excédent comptable de 603 k€, ajusté à 632 k€ en résultat administratif.

Tous nos établissements et services, hors le SAJH du Mérantais et HAPY, étant sous tutelle de l'ARS, la contribution de cette dernière dans nos ressources demeure prépondérante à 12 479 k€, soit 91% du total (hors produits des activités commerciales de l'ESAT). Les autres ressources restent marginales : Conseil Départemental, Divers, Produits financiers et SQY. Les adhésions ne représentent que 5 k€.

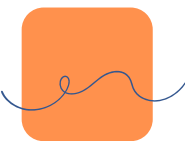


A noter, pour sa part, une bonne stabilisation du chiffre d'affaires des ateliers de l'ESAT à 1 862 k€ contre 1 845 k€ en 2024.

Les charges de personnel (salaires et contribution sociale) représentent 64% des charges d'exploitation (hors report de fonds dédiés).

Sur l'exercice 2025, une dotation aux provisions de 395k€ a été passée au titre de la sous-activité de certains établissements et services.

A ce titre, si, grâce à une gestion rigoureuse, les résultats et la situation financière de l'Association sont encore particulièrement satisfaisants cette année, il nous faut rester très prudents, car les difficultés de recrutement limitent notre capacité à atteindre le niveau d'activité attendu. Cette situation ayant pour conséquence un écrêtement significatif de la tarification, impactant directement les ressources de l'AIES.



Rapport financier (suite)

RÉSULTATS SIEGE, ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Vie Associative	113 k€
Hébergement HAPY	3 k€
Ateliers ESAT	124 k€
-76 k€	Siège
ESAT Social	55 k€
SAJH Méchantais	49 k€
-1 k€	EMPRO Plaine du Moulin
SESSAD Pissaloup	45 k€
ITEP La Boissière	6 k€
SESSAD UMEAS	19 k€
SESSAD ITEP	35 k€
SESSAD Pré d'Orient	74 k€
IME Pré d'Orient	157 k€

Les résultats des établissements sont à l'équilibre voire excédentaires à l'exception du Siège. Ce dernier, néanmoins, est en très nette amélioration par rapport à l'exercice 2024 qui était marqué par les charges exceptionnelles du déménagement.

Une large part des résultats excédentaires s'explique par des dépenses non engagées au sein du groupe 2 (charges de personnel), en raison des postes vacants, ainsi que par des produits non consommés et des revenus financiers réalisés sur les placements de la trésorerie.

Ces bons résultats permettent de conforter une structure de bilan encore particulièrement solide cette année.
Une trésorerie nette (en intégrant les valeurs mobilières de placement /compte à terme) à hauteur de 9.266 k€ et des Fonds propres, après intégration des résultats de l'exercice, constituant plus de 50% de l'actif.

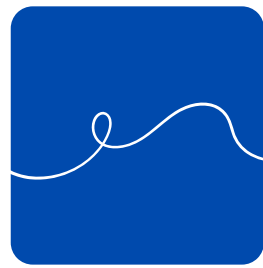
Les Fonds dédiés à hauteur de 2.819 k€ demeurent très élevés, mais une part significative devrait être utilisée rapidement avec le financement des travaux de rénovation de l'ESAT, ainsi que de nombreux investissements structurants dans les établissements.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de 2024 en matière de rééquilibrage global des résultats, fruit d'une gestion rigoureuse des dépenses, notamment au sein des établissements, et d'une meilleure organisation des moyens. La mise en place de procédures et le recours régulier à la mise en concurrence, constituent des leviers efficaces dont les effets se confirment.

Toutefois, cette dynamique pourrait être impactée par l'entrée en vigueur de la réforme de la tarification SERAFIN-PH. À la fin du mois de novembre, les financeurs doivent communiquer à chaque organisme gestionnaire le niveau de financement prévisionnel. Celui-ci devrait être orienté à la baisse et impliquera un travail important d'adaptation et de pilotage.

Dans ce contexte, l'atteinte des objectifs d'activité demeure complexe, en particulier pour certains établissements. Cet enjeu constitue aujourd'hui une priorité, nécessitant la mise en œuvre d'actions ciblées afin de sécuriser durablement le niveau d'activité et les financements associés.

BILAN ACTIF	2025	2024
Immobilisations incorporelles	230	121
Immobilisations corporelles	3 029	2 913
Immobilisations financières	36	34
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 295	3 068
Créances et stocks	1 123	2 958
Liquidités et VMP	9 266	6 435
TOTAL ACTIF	13 684	12 461
BILAN PASSIF	2025	2024
Fonds propres	6 646	5 774
Résultats	603	507
Fonds dédiés	2 819	2 743
Provisions	1 185	821
Emprunts et dettes financières	628	679
Dettes fournisseurs, fiscales & sociales	1 803	1 937
TOTAL PASSIF	13 684	12 461



5. Perspectives et Projets

RENOUVELLEMENT DU PROJET ASSOCIATIF 2026-2031

Tout au long de 2025, membres du Conseil d'administration, professionnels et familles représentant les personnes accompagnées ont contribué aux différentes étapes de la réflexion. Cette mobilisation collective a permis d'aboutir à un projet solidement ancré dans les réalités du terrain et les attentes des acteurs du secteur médico-social.

Ce nouveau projet associatif s'organise autour de 4 grandes intentions structurantes :

- Apporter une offre de service médico sociale de qualité pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap dans une dynamique de parcours
- Être une association engagée et militante pour l'effectivité des droits et une société plus inclusive
- Être à l'écoute et soutenir les familles/proches aidants des personnes en situation de handicap : information, orientation, accompagnement
- Incarner au quotidien des pratiques professionnelles bientraitantes et prévenir les actes de maltraitance

CREATION D'UN COMITE ETHIQUE

La création d'un comité d'éthique vise à renforcer la qualité des accompagnements, soutenir les professionnels et garantir la cohérence avec les valeurs associatives. Instance de réflexion pluridisciplinaire, il permettra d'éclairer les situations complexes et les dilemmes éthiques. Il favorisera le croisement des regards entre professionnels, familles et gouvernance, tout en contribuant à une culture éthique partagée. Son rôle est d'accompagner la réflexion collective, sans apporter de réponses normatives.

EMASCO – Appel à candidature

Les Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMASCO) ont pour mission d'accompagner les équipes éducatives des écoles, collèges et lycées dans l'inclusion des élèves en situation de handicap, en leur apportant une expertise médico-sociale spécialisée.

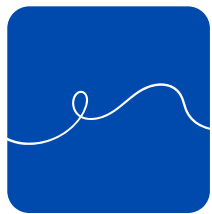
L'AIES souhaite se positionner pour répondre à un prochain appel à projets de l'ARS pour la création en 2027 d'une EMASCO sur notre périmètre d'intervention .

PROJET DE RÉNOVATION DE L'ESAT

Le projet s'inscrit dans une démarche globale de rénovation, de mise en conformité réglementaire et de transition énergétique de l'établissement, dont le bâtiment, construit il y a plusieurs décennies, présente aujourd'hui des signes de fatigue conformes à son ancienneté.

D'un montant très conséquent de l'ordre de 2 Millions d'euros, financés à 50% par l'ARS, ce projet de rénovation de l'ESAT demeure une priorité de 2026 et 2027. Bien qu'il ait été validé par l'ARS fin 2024, la gouvernance associative a souhaité le compléter par une étude supplémentaire confiée à un prestataire expert, notamment afin de consolider les choix énergétiques .

Les conclusions et préconisations de l'expert ayant été obtenues, les travaux devraient pouvoir débuter sur le deuxième semestre 2026.



Perspectives et Projets (suite)

PLAN DE TRANSFORMATION DE L'OFFRE

Le plan de transformation de l'offre porté par l'ARS a pour ambition d'adapter les accompagnements aux besoins réels des personnes, en privilégiant des solutions plus flexibles, inclusives et coordonnées, notamment à travers le développement de l'accompagnement à domicile.

Pour y parvenir, il s'appuie sur la création de plateformes de services, conçues comme des hubs territoriaux centralisant et organisant diverses prestations (hébergement, accueil de jour, interventions en milieu ordinaire via les SESSAD, etc.). Ces plateformes permettent de mutualiser les moyens et d'offrir des parcours d'accompagnement fluides et sur mesure, en fonction des besoins individuels.

Véritables portes d'entrée sur leur territoire, elles garantissent une réponse inconditionnelle et proposent une offre globale et diversifiée, en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs locaux, auxquels elles apportent un soutien opérationnel et stratégique.

Pour l'Association, l'obtention de la reconnaissance ARS de cette structure « plateforme » sur son périmètre d'intervention est un enjeu majeur : celle-ci s'accompagne en effet d'une majoration de 5 % des financements. Atteindre cet objectif en 2026 constitue donc une priorité absolue pour l'AIES.

Les 3 principes directeurs de la transformation de l'offre :

1. Autodétermination

Assurer que les personnes accompagnées puissent faire leurs propres choix, en tenant compte de leurs besoins et attentes, tout en favorisant leur participation, quel que soit leur handicap.

2. Accompagnement personnalisé

Proposer un accompagnement ajusté à chaque situation :

- en privilégiant l'accès aux dispositifs de droit commun dans une logique inclusive (éducation, santé, emploi, logement, vie sociale, etc.) ;
- en offrant des solutions médico-sociales variées, flexibles et évolutives selon les besoins, dans une logique de parcours sécurisé ;
- en renforçant la coopération entre les différents acteurs pour garantir une réponse cohérente et complémentaire.

3. Inconditionnalité de la réponse

Garantir une réponse à toute demande de prise en charge, accessible à tous, au plus près du lieu de vie, y compris pour les situations les plus complexes



Projet Associatif



**Projet associatif
2026 – 2031**



www.association-ies.fr - 38 Boulevard Paul-Cézanne 78280 GUYANCOURT

Depuis près de 60 ans, l'AIES n'a cessé de militer pour assurer la défense des droits des personnes en situation de handicap, l'accès à une vie personnelle et sociale la plus épanouie possible.

Ce projet associatif est le résultat d'un travail collaboratif associant le Conseil d'Administration, la Direction Générale, les professionnels de l'association, les familles et les personnes accompagnées.

Cette approche nous a permis de croiser les orientations politiques avec les besoins des personnes.

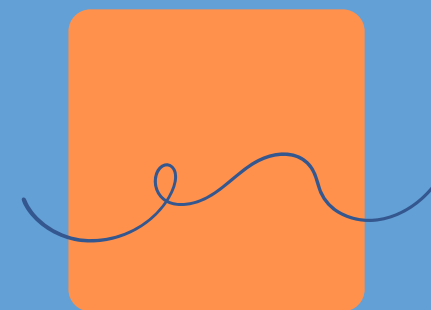
Ce projet associatif permet également de positionner l'AIES comme un acteur majeur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap afin de construire ensemble une société inclusive. Nous souhaitons, à travers ce projet associatif, réaffirmer notre identité, nos valeurs, nos missions et notre souhait d'évoluer, de progresser et de développer des solutions, afin qu'il n'y ait pas de rupture de parcours, pour que le projet de vie de chacun et son autodétermination soient une réalité.

Fondé sur notre histoire et orienté vers le futur, il établit une vision fédératrice pour les cinq années à venir.

A partir de ce Projet associatif, un plan stratégique, outil de déclinaison concrète des axes du Projet, a été construit pour définir les objectifs opérationnels.

Ce plan stratégique contient des indicateurs de suivi qui permettront de mesurer et d'évaluer régulièrement l'état d'avancement et l'efficacité des actions menées sur le terrain. C'est à partir de ces indications et des constats d'évolutions ou d'ajustements nécessaires que nous ferons évoluer nos actions.

Le plan stratégique sera l'outil quotidien de travail. Il permettra à la gouvernance associative et aux professionnels de disposer d'une feuille de route, de mesurer l'état d'avancement des projets et des objectifs, d'anticiper les évolutions prévues ou apparaissant comme nécessaires et d'avancer collectivement.



Bilan et Comptes de résultats

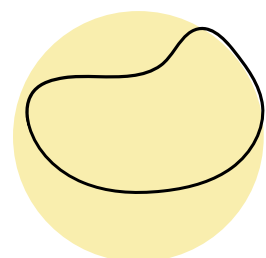
au 31/12/2025



BILAN 2025

ACTIF	N 31/12/2025			N - 1 31/12/2024
	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement	31 382,51	31 382,51		
Immobilisations Incorporelles	302 384,16	72 181,58	230 202,58	120 814,14
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions brevets droits similaires	217 384,16	72 181,58	145 202,58	35 814,14
Autres immobilisations incorporelles	85 000,00		85 000,00	85 000,00
Imm.inc. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles	9 514 189,99	6 484 953,74	3 029 236,25	2 913 291,33
Terrains et agencement des terrains	54 192,00	14 278,28	39 913,72	54 192,00
Constructions	2 124 278,85	1 009 680,05	1 114 598,80	1 201 402,04
Install. techniques, matériel et outillage	1 119 062,42	878 821,64	240 240,78	162 745,20
Autres	6 076 757,81	4 582 173,77	1 494 584,04	1 431 207,69
Imm.corp. en cours, avances et acomptes	139 898,91		139 898,91	63 744,40
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières	35 595,36		35 595,36	34 199,06
Participations				
Titres imm. De l'activité de portefeuille				
Créances rattachés à des participations				
Autres titres immobilisés	7,62		7,62	
Prêts				
Autres immobilisations financières	35 587,74		35 587,74	34 199,06
TOTAL I	9 883 552,02	6 588 517,83	3 295 034,19	3 068 304,53
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	85 515,95		85 515,95	87 750,94
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production				
Marchandises	85 515,95		85 515,95	87 750,94
Avances et acomptes versés sur cdes d'immo				19 879,79
Créances (2)	1 068 225,72	30 821,37	1 037 404,35	2 850 544,40
Créances clients, usages et comptes rattachés	856 383,05	30 821,37	825 561,68	2 611 423,13
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	141 176,62		141 176,62	141 013,81
Charges constatées d'avance	70 666,05		70 666,05	98 107,46
Valeurs mobilières de placement	5 626 995,30		5 626 995,30	4 706 546,64
Instruments financiers et jetons détenus				
Disponibilités	3 639 307,05		3 639 307,05	1 728 428,15
TOTAL II	10 420 044,02	30 821,37	10 389 222,65	9 393 149,92
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	20 303 596,04	6 619 339,20	13 684 256,84	12 461 454,45
(1) Détail des différents comptes de liaison sur tableau annexé (modèle annexe 9)				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :			1 068 225,72	2 870 424,19
(3) Dont créances mentionnées aux articles 97 et 110 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003				

PASSIF	N 31/12/2025	N - 1 31/12/2024
FONDS PROPRES ET ASSIMILES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	556 178,39	556 178,39
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	556 178,39	556 178,39
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	4 985 299,55	4 409 302,39
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	2 755 309,86	1 854 095,32
Autres réserves	2 229 989,69	2 555 207,07
Report à nouveau (a)	-61 143,95	-203 843,34
Report à nouveau sous contrôle financeur	240 407,79	451 396,94
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (2)	603 468,48	507 707,66
Situation nette (sous total)	6 324 210,26	5 720 742,04
Fonds propres consommables	924 607,16	560 112,91
Subventions d'investissement (renouvelables)	648 593,65	284 099,40
Provisions réglementées		
Provision pour réserve de trésorerie		
Amort dérogatoires et prov renouvellement immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif	276 013,51	276 013,51
TOTAL I	7 248 817,42	6 280 854,95
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	2 819 137,80	2 743 243,19
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Fonds dédiés sur concours publics		
TOTAL II	2 819 137,80	2 743 243,19
Provisions		
Provisions pour risques	510 658,66	
Provisions pour charges	674 361,00	821 341,21
TOTAL III	1 185 019,66	821 341,21
DETTES (3)		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)	628 341,29	678 985,26
Emprunts et dettes financières divers (5)	1 608,00	
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	426 903,52	423 017,04
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	1 304 041,36	1 317 502,84
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (6)	69 593,55	195 715,72
Produits constatés d'avance	794,24	794,24
TOTAL IV	2 431 281,96	2 616 015,10
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	13 684 256,84	12 461 454,45
(1) Dont compte 115 : résultats sous contrôle de tiers financeurs	279 485,38	608 126,26
(2) Dont compte 120... : résultats sous contrôle de tiers financeurs	363 066,20	248 610,47
(3) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :	577 054,29 13 107 202,55	628 341,29 1 987 673,81
(4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :		
(5) Dont cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établ.		
(6) Dont fonds des majeurs protégés et des tutelles aux prestations sociales		



COMPTE DE RÉSULTAT 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cessions	4 792,00	5 395,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 861 917,47	1 845 124,18
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	13 126 825,72	13 276 574,23
Subventions		0,00
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	158 585,97	106 441,27
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	47 621,64
Utilisations des fonds dédiés	237 912,70	275 568,49
Autres produits	50 756,12	97 228,77
Total I	15 440 789,98	15 653 953,58
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	3 453 258,24	3 248 779,02
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	712 944,93	690 266,45
Salaires et traitements	6 747 137,28	6 494 221,36
Charges sociales	2 626 781,41	2 595 983,95
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	545 343,16	516 248,01
Dotations aux provisions	536 130,35	43 306,00
Valeur comptable des immob incorporelles et corporelles cédées		32 226,45
Report en fonds dédiés	313 809,00	1 576 746,80
Autres charges	11 349,31	55 143,46
Total II	14 946 753,68	15 252 921,50
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	494 036,30	401 032,08

PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	163 144,88	161 118,20
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	163 144,88	161 118,20
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	14 784,70	15 865,62
Différences négatives de change		
Valeur comptable des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	14 784,70	15 865,62
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	148 360,18	145 252,58
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Total V	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total VI	0,00	0,00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	38 928,00	38 577,00
Total des produits (I + III + V)	15 603 934,86	15 815 071,78
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	15 000 466,38	15 307 364,12
EXCEDENT OU DEFICIT	603 468,48	507 707,66
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	17 136,45	17 028,00
TOTAL	17 136,45	17 028,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	17 136,45	17 028,00
TOTAL	17 136,45	17 028,00

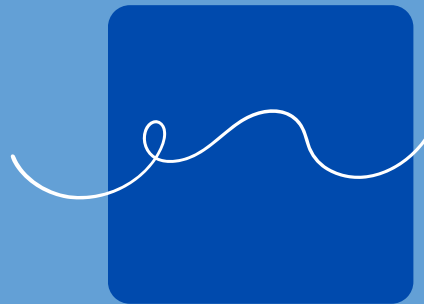
DÉTAIL DES RÉSULTATS COMPTABLES ET DES RÉSULTATS À AFFECTER

RESULTATS COMPTABLES	RESULTATS ANTERIEURS INTEGRES	EXCEDENTS AFFECTES FIN MESURES EXPL	REPRISE SUR RESERVE COMPENSATION DEFICIT	REPRISE SUR RESERVE COMPENSATION AMORTISSEMENT	RESULTATS NON OPPOSABLES TIERS FINANCEURS	RESULTATS A AFFECTER
-------------------------	---	--	--	--	---	-------------------------

GESTION NON CONTROLEE							
VIE ASSOCIATIVE	+ 113 615,81						+ 113 615,81
Appartements HAPY	+ 3 076,60						+ 3 076,60
ATELIERS de La Mare Savin	+ 123 709,87						+ 123 709,87
SOUS - TOTAUX	+ 240 402,28						+ 240 402,28

GESTION CONTROLEE							
FRAIS DE SIEGE SMS	- 76 155,38					+ 1 478,12	- 74 677,26
ITEP "La Boissière"	+ 6 177,19					+ 5 668,32	+ 11 845,51
SESSAD "de Pissaloup"	+ 44 869,27					- 2 129,30	+ 42 739,97
EMPRO "La Plaine du Moulin"	- 702,82					+ 27 635,73	+ 26 932,91
ESAT "La Mare Savin"	+ 54 640,99					- 8 110,63	+ 46 530,36
SAJH "Le Mérantais"	+ 48 630,42					- 4 010,50	+ 44 619,92
SESSAD ITEP	+ 35 231,07					+ 7 381,77	+ 42 612,84
UMEAS	+ 18 595,82					+ 140,89	+ 18 736,71
IME LE PRE D'ORIENT	+ 157 349,08					+ 4 808,48	+ 162 157,56
SESSAD PRE D ORIENT	+ 74 430,56					- 4 632,22	+ 69 798,34
SOUS - TOTAUX	+ 363 066,20					+ 28 230,66	+ 391 296,86

TOTAUX	+ 603 468,48					+ 28 230,66	+ 631 699,14
--------	--------------	--	--	--	--	-------------	--------------



Nos Partenaires



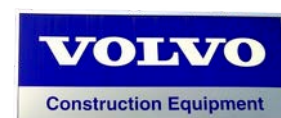
Nos partenaires

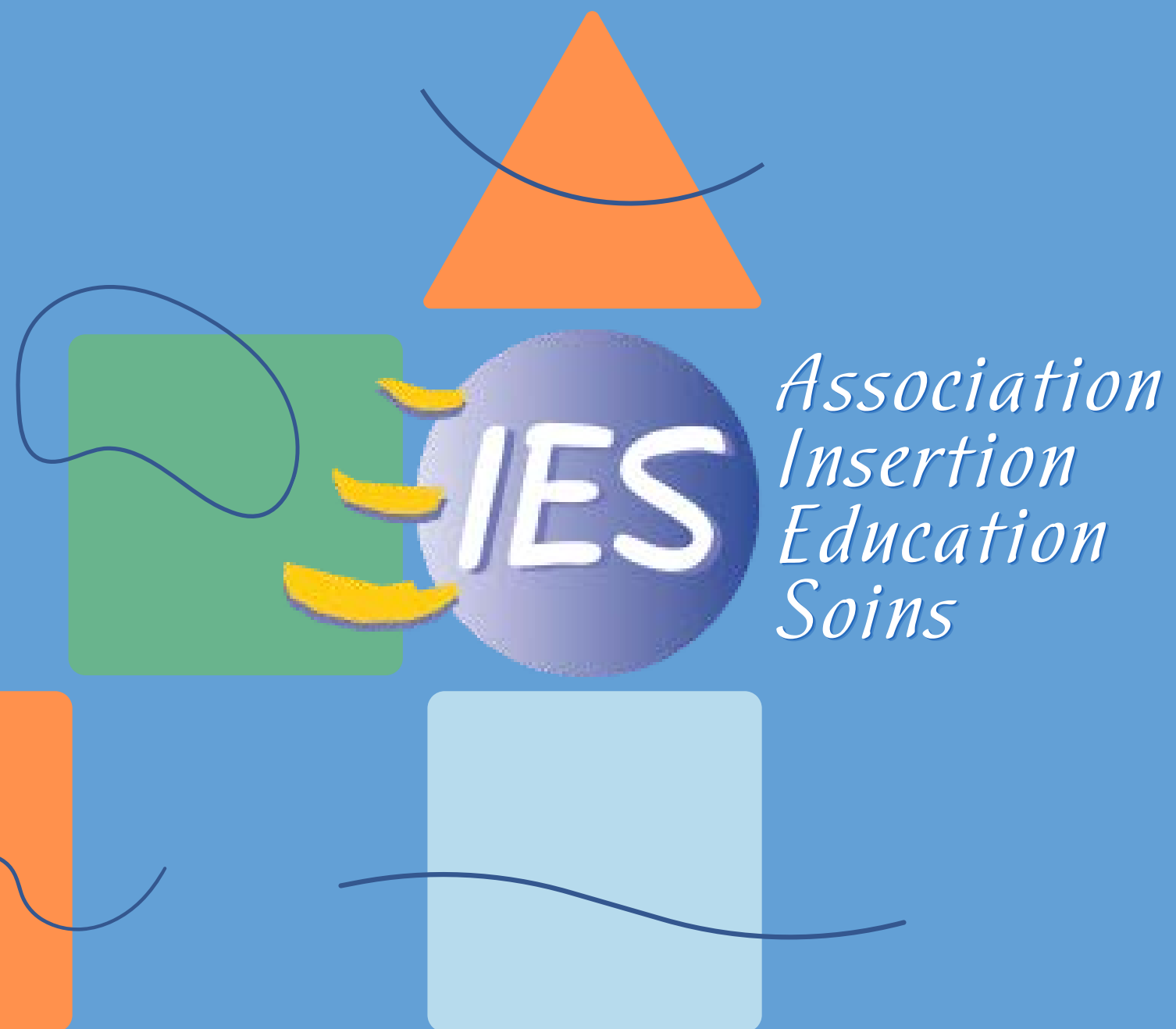


Yvelines
Le Département



Ils nous font confiance





Association IES
38 Boulevard Paul-Cézanne
78280 Guyancourt
Tél: 01 30 50 22 56
contact@association-ies.fr

www.association-ies.fr